Nouvelle-Orléans, septembre 1923

COMPTES RENDUS
DE
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS

(GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE)

Paraissant Tous les Quatre Mois

SOMMAIRE

Prix de l'Abonnement, $1.00 par an, payable d'avance,

Le Numéro, 35 Cents

Siège Social 303 Perdido Bldg.,
822 rue Perdido,
Nouvelle-Orléans

Boudousquié Printing Co., Ltd.

Nouvelle-Orléans, septembre 1923

COMPTES RENDUS

—DE—

L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

GROUPE DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Athénée Louisianais.

La Société fondée sous ce nom a pour objet:

1°. De perpétuer la langue française en Louisiane.

2°. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger.

3°. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée Louisianais les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société.

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Albert Toledano

L'Architecte Suprême, celui qui dirige les destinées des peuples et celles des individus, celui dont les plans sont indiscutables, a décrété, le 17 juillet 1923, qu'il rappellerait subitement à lui un gentilhomme de vieille famille créole, dont le nom et l'honorabilité inspiraient le respect et dont les talents faisaient l'admiration de tous. Quoique sa santé laissât à désirer depuis quelques années, rien n'indiquait que le coup dût être si foudroyant; les nombreuses connaissances de celui dont nous nous occupons furent anéanties en apprenant la triste nouvelle de cette mort inattendue qui leur enlevait, à 65 ans, un ami sincère et qui mettait fin brusquement à la carrière artistique d'un architecte de renom, d'un Louisianais distingué.

ALBERT TOLEDANO naquit à la Nouvelle-Orléans le 27 septembre 1858. Après avoir terminé ses études académiques, il ne put résister à l'attrait d'une profession qui, pour lui, réunissait tous les avantages et à laquelle il devait faire honneur; en effet, l'architecture le tentait par la diversité, l'originalité de ses styles, par le côté sérieux des problèmes qu'elle présente dans l'érection des énormes édifices modernes qui s'élancent majestueusement vers le ciel en atteignant des hauteurs vertigineuses devant lesquelles les anciens auraient hésité; auxquelles ils n'auraient même pas osé penser. Albert Toledano subit avec joie cette délicieuse fascination qui réveilla en lui l'artiste caché; il dé-

buta, en 1873, comme étudiant dans les ateliers de M. James Freret, éminent architecte, et, grâce à son zèle, à son application aux études les plus ardues, les plus compliquées, le modeste étudiant prenait bientôt sa place au premier rang de ceux qui ont donné à notre État ses plus admirables monuments, ses constructions les plus grandioses, les plus hardies.

En 1883, M. Toledano s'associa M. Sully; en 1900 il se donna comme collaborateur son beau-frère, M. Victor Wogan, et, en 1914, Messieurs Toledano et Wogan prirent comme associé Mr. Joseph Bernard, neveu par alliance de M. Toledano et neveu de M. Wogan; c'était donc en famille que la tâche s'accomplissait avec cette entente parfaite qui assure le succès, qui donne le courage nécessaire pour lutter contre les difficultés et pour les vaincre.

Pour vous donner une idée de l'œuvre qui est à l'actif de M. Toledano, nous nous permettons de citer quelques constructions à l'érection desquelles il a collaboré:

Pendant l'association Sully & Toledano:
"Medical Building,"
"Richardson Memorial,"
"Morris Building,"
"Whitney National Bank Building,"
"A. Baldwin & Co. Building,"
"N. O. National Bank Building,"
"Jewish Orphans' Home,"
Résidence de M. Isadore Newman, de M. Isadore Hernsheim, de M. Durant Daponte et autres.

Pendant l'association Toledano & Wogan:
L'Hôtel Monteleone,
L'Hôtel De Soto,
"Macheca Building,"
"Werlein Building," etc.,
et la résidence de M. W. Jay, etc.

Pendant l'association Toledano, Wogan et Bernard:
"Sewerage and Water Board Building,"
L'Hôtel Bienville,
"St. Bernard Court House,"
"Lorraine Apartments,"
"Elks Home,"
"Union Brewing Company Building,"
"H. W. Johns-Manville Co. Building,"
"St. Ann Parochial School,"
et beaucoup d'autres qui font honneur au goût et à l'habileté de M. Toledano et de ses associés.

Au cours de la terrible guerre dont le spectre nous hante encore, M. Toledano se devoua à son pays et agit comme président du "Draft Board" de son arrondissement, pour le recrutement des troupes américaines, et la création de l'admirable armée que notre patrie offrit au monde civilisé pour le délivrer et le sauver.

M. Toledano était très aimable, très simple, très modeste; c'était l'homme comme-il-faut par excellence, l'apôtre fidèle des grandes manières d'antan, des coutumes d'un passé dont le raffinement et le goût ont laissé leurs marques indélébiles, dont l'influence en Louisane a été grande, bienfaisante et utile.

M. Toledano faisait partie de l'Athénée Louisianais depuis bon nombre d'années, et le doux organe de la France lui était familier. Notre société était fière que son nom parût sur la liste de ses membres; elle lui était reconnaissante de l'appui moral qu'il lui donnait en assistant aussi souvent que possible à ses réunions.

A sa veuve née Anna Wogan, à tous ceux qui lui étaient proches de sang et de cœur, ses collègues de l'Athénée Louisianais offrent l'expression de leur plus affectueuse sympathie.

Julian Leroy White

1853-1923

(Article qui a paru dans "l'Echo de la Fédération de Mai 1923)

Nous avons avons le regret d'annoncer la mort de Monsieur Julian LeRoy White, Président de la Fédération de l'Alliance Française aux Etats-Unis et au Canada, décédé en son château de Rabodanges, Orne, France, le 13 février 1923. Les obsèques ont eu lieu à Rabodanges. Au nom de la Fédération, Monsieur James H. Hyde, président honoraire de la Fédération, a été chargé de déposer une couronne sur la tombe.

Nous aurions voulu, à cette occasion, retracer la carrière tout entière de l'homme distingué que la Fédération s'honorait d'avoir pour président. Nous ne pouvons qu'esquisser une brève

biographie. Monsieur LeRoy White, la modestie personnifiée, ne parlait jamais de lui; nous avons pu cependant réunir quelques renseignements précis, en nous adressant à Monsieur Henry White, ancien Ambassadeur, qui a bien voulu s'associer ainsi à l'hommage que nous voulions rendre à la mémoire de son très regretté frère.

Monsieur Julian LeRoy White était né à Baltimore, Md., le 26 mars 1853, six semaines après la mort de son père, John Campbell White. Une partie de son enfance s'écoula en France. Il fut élève de l'institution Ste-Marie, à Paris, non loin du parc Monceau, en 1866 et 1867. Il étudia aussi en Angleterre et obtint son diplôme de M. A. à Trinity College, Cambridge, Angleterre, en 1873. L'Université Johns Hopkins, dont il fut un des bienfaiteurs, lui décerna plus tard le titre de docteur en philosophie.

Monsieur White ne remplit jamais de fonctions publiques, mais pendant une dizaine d'années il fut l'un des propriétaires d'un journal de Baltimore, "The Baltimore News." Avec quelques associés, il avait acheté cette publication, dans le but de faire dans sa ville natale une campagne de réforme dont le besoin lui paraissait urgent, et qu'il mit sous la direction de Charles H. Grasty. Il y a quelques années, le journal fut cédé à l'éditeur Munsey.

Toute sa vie, Monsieur White eut le goût de la littérature et de l'art. Comme collectionneur,

il se spécialisa pendant un certain temps dans les gravures en couleur de l'école anglaise. Il mit des fonds importants à la disposition de Johns Hopkins University pour faciliter l'impression des publications du département des langues romanes. A la même université, il donna, en 1902, en commun avec son frère, Monsieur Henry White et son demi-frère, Monsieur William H. Buckler, une partie du terrain dont avait besoin cette université pour établir son "athletic field."

En France, il s'intéressa aux travaux de M. Abel Lefranc sur la personnalité réelle de Shakespeare et contribua à la publication de documents littéraires à ce sujet.

L'intérêt qu'il portait à la France fit de lui de bonne heure un ami de l'Alliance Française. Président du groupe de Baltimore, il devint, en 1907, président de la Fédération et ne cessa depuis cette époque de soutenir, par tous les moyens dont il disposait, l'effort de l'Alliance Française aux Etats-Unis et au Canada.

Résidant le plus souvent en France, il s'occupait spécialement du choix des conférenciers officiels; mais il tenait à être tenu régulièrement au courant de la vie des groupes et, pendant des années, grâce à lui, la Fédération ne connut pas de difficultés financières. Les délégués se souviennent de l'amabilité avec laquelle il les accueillait le jour de l'Assemblée Générale, tant que sa santé lui permit de présider en personne ces réunions annuelles. Quand l'âge ne

lui permit plus de venir de France à cette occasion, il tint néanmoins à ce que les délégués fussent toujours ses invités personnels au déjeuner qui clôture la réunion d'avril. Dans sa dernière lettre, datée du 13 janvier, sentant sans doute ses forces l'abandonner, il exprimait la volonté d'être relevé de ses fonctions de président; mais en même temps il voulait que les délégués fussent, comme à l'ordinaire, ses invités au déjeuner annuel.

Généreux à l'égard de la Fédération, Monsieur LeRoy White, ne négligeait pas d'autres œuvres utiles. Dans son grand cœur il y avait place pour des sympathies variées; et, ne gardant pour lui que le nécessaire, il dépensait la plus grande partie de ses revenus pour le bien des autres. Nul ne saura combien d'infortunes il a soulagées, car, comme nous le disait Monsieur Henry White, sa main gauche a toujours ignoré ce que donnait sa main droite.

Nous noterons quelques exemples officiels de son inlassable générosité. En 1920, il donna sa maison de Baltimore "The Causeway" à une congrégation religieuse: the Sisters of All Saints, pour y loger leur orphelinat. Il fit construire également une église épiscopalienne: St. Stephen's Church. Il donna à l'Etat une propriété qu'il possédait dans le Maryland pour y installer une réserve d'animaux de la région et en empêcher la disparition.

Sa bonté trouva plus que jamais l'occasion de s'exercer en France pendant la guerre. Il con-

vertit son château de Rabodanges en hôpital, dont il se fit l'économe. Il ne donnait pas seulement son argent et son temps. Il se donnait lui-même, gaspillant sans compter les dernières ressources d'une santé déjà fragile; ne reculant même pas devant l'effort physique et faisant parfois l'homme de peine pour décharger un tombereau de bois ou de charbon. Se dévouant au bien-être de ses chers malades, sans doute ne s'est-il ménagé suffisament lui-même; et il ne paraît pas exagéré de dire que la guerre a abrégé l'existence de Monsieur LeRoy White. "Ces fatigues accumulées dépassaient ses forces, a dit éloquemment M. Giroud, dans une allocution devant le groupe de Philadelphie; elles finirent par le conduire au tombeau. S'il n'est pas tombé au champ d'honneur, il est mort de ses blessures en vrai soldat de la charité."

Le dévouement de Monsieur LeRoy White avait trouvé sa récompense dans l'estime affectueuse où il était tenu par tous ceux qui l'approchaient, en France comme aux Etats-Unis. Le gouvernement français avait, à plusieurs reprises, officiellement reconnu ses mérites et l'avait, il y a deux ans, élevé à la dignité de Commandeur de la Légion d'honneur.

Tous les membres de l'Alliance Française garderont un souvenir ému de l'homme distingué, qui fut notre dévoué président pendant quinze années, et en qui nous reconnaissons le type vraiment idéal de l'Américain qui comprend et aime la France.

Ils se joindront à nous pour adresser nos sincères condoléances à sa veuve, Madame LeRoy White, née Sophie Beylard; à son frère, Monsieur Henry White, et à son demi-frère, Monsieur William H. Buckler.

HENRY VIGNAUD

Ses funérailles

Le 16 septembre 1922 un grand Louisianais rendait sa belle âme à Dieu dans sa paisible demeure de Bagneux, à quelques kilomètres de Paris.

Henry Vignaud, la plus haute autorité en tout ce qui concerne la découverte d'Amérique et la vie et l'œuvre de Christophe Colomb, ancien Secrétaire d'Ambassade et Chargé d'Affaires des Etats-Unis à Paris à maintes reprises. n'était plus.

Cette nouvelle attrista profondément les nombreux amis de l'illustre vieillard, qui comptait déjà plus de 92 ans de labeur intègre et bien accompli, mais ce fut surtout la colonie Américaine à Paris, qui si souvent avait pu apprécier toute la valeur des services rendus à la cause Américaine par le distingué Louisianais, qui se sentit plus particulièrement atteinte par le douloureux événement.

J'étais à Paris au moment du décès de M. Vignaud, chargé de mission par la Nouvelle-

Orléans et l'Etat de la Louisiane. Sachant combien le defunt était dévoué à sa ville natale, l'Honorable Sheldon Whitehouse, Chargé d'Affaires des Etats-Unis à Paris en l'absence de Son Excellence, M. Myron T. Herrick, l'Ambassadeur Américain, me fit appeler à l'ambassade et me pria tout particulierement d'assister officiellement aux obsèques de mon illustre compatriote. Je le fis d'autant plus volontiers, que je connaissais personnellement M. Vignaud, auquel je ne manquais jamais de rendre visite à chaque fois que je faisais un voyage en France. Je savais également que M. Vignaud avait pour moi une très grande et très sincère amitié, dont il m'avait donné maintes preuves. C'était donc un pieux devoir que je m'empressais de remplir vis à vis d'un concitoyen et d'un ami en terre étrangère, si toutefois on peut désigner la France sous ce vocable.

Le jour des funérailles arrivé, par un matin maussade et brumeux, par un temps qui cadrait fort bien avec la triste cérémonie à laquelle je devais assister, je me rendis à Bagneux. Pour arriver à cette commune il est nécessaire de traverser le faubourg de Montrouge, vaste cité ouvrière, et de voyager cahin caha en tramway peu rapide, dans une campagne tout à fait denuée d'intêrét et que le voisinage du grand cimetière de Bagneux n'égaye certainement pas.

A la suite de ce voyage, qui me parut ce jour-là plus long que jamais, je pus arriver à temps à la maison mortuaire, située dans une des rues principales de Bagneux. Selon l'usage, sa de-

vanture ainsi que celle de l'église de l'endroit, étaient drapées de grandes tentures noires au sommet desquelles se détachait un écusson portant un grand "V", l'initiale du nom de famille du défunt. De nombreux amis se pressaient dans le couloir de la maison mortuaire. Chacun semblait anxieux de saluer encore une dernière fois l'homme courtois et éminemment affable qu'avait toujours été le défunt. M. Whitehouse, le Chargé d'Affaires des Etats-Unis, y était avec ses attachés militaire et naval. Des délégations des différentes sociétés savantes auxquelles le défunt appartenait avaient tenu également à se faire représenter à la cérémonie.

Une fois le corps béni et placé sur le corbillard sous un amoncellement de fleurs et de couronnes, le cortège se forma. Derrière le char funèbre marchaient des huissiers de service portant sur des coussins en velours noirs les nombreuses décorations du défunt, parmi lesquelles figuraient au premier plan celles de la Légion d'Honneur, dont M. Vignaud avait été successivement Chevalier, Officier, Commandeur et Grand Officier, celle d'Officier de l'Instruction Publique, celles de Grand Commandeur d'Isabelle la Catholique, de Grand Croix du Dragon d'Annam, d'Officier de l'Etoile de Roumanie et de l'Ordre du Christ du Portugal. La veuve et la famille immédiate suivaient. Puis marchaient ensemble, la tête découverte, le Chargé d'Affaires des Etats Unis, ses deux attachés et l'auteur de ces lignes, auquel on avait voulu réser-

ver une place d'honneur en sa qualité de concitoyen du défunt.

Ce fut à pied, suivant la belle et émouvante coutume Française, que nous accompagnâmes la dépouille mortelle jusqu'à l'Eglise, toute proche de la maison que nous venions de quitter et dont nous entendions le glas lugubre et solennel, dont les vibrations lentes semblaient scander nos pas à travers les rues étroites de Bagneux.

Un grand service religieux eut lieu dans cette église séculaire, témoin muet, mais non moins éloquent, des joies et des douleurs de ses paroissiens, et toute parée de tentures noires sur lesquelles se détachaient de grandes larmes d'argent. Le catafalque se dressait haut et imposant devant le maître-autel, flanqué de nombreux candélabres et de cierges allumés. Des fleurs en profusion recouvraient la bière. Toute la pompe de l'Eglise donna à la cérémonie le caractère de grandeur et de solennité qu'elle comportait. Le tout se déroula selon le protocole immuable que l'on observe rigoureusement en France, pays qui sait admirablement honorer ses morts comme ses vivants.

A l'entrée de l'Eglise, sur des tables recouvertes de drap noir des feuillets blancs avaient été placés sur lesquels on venait inscrire son nom. Ceux qui s'étaient rendus à la maison mortuaire avaient pu déjà remplir cette formalite à laquelle la famille attache toujours une certaine importance. C'est du reste une admirable coutume. Une façon délicate de venir se rap-

peler au défunt et à sa famille au seuil de l'éternité.

Après la messe et l'absoute, les parents, les invités d'honneur et les amis les plus intimes du défunt défilèrent devant le catafalque, que chacun aspergea d'eau bénite—dernier adieu sollennel adressé en pieux recueillement. Puis nous serrâmes la main de la veuve et celles des parents les plus rapprochés qui s'étaient rangés sur un des côtés de l'Eglise.

Au son lent et martelé de l'airain sacré, le cortège se reforma et dans l'ordre suivi sur le parcours de la maison à l'église, se rendit au cimetière. Chacun avait à cœur d'accompagner le cher disparu jusqu'à sa derniere demeure. A la suite des dernières prières le corps fut enseveli et des discours suivant le protocole Français, furent prononcés devant la tombe de celui qui fut un des fils les plus illustres de la Louisiane. M. Henry Cordier, un ami intime du défunt, retraça sa vie en belles et nobles paroles qui émurent profondément toute l'assistance et j'eus l'occasion de dire à la veuve et aux nombreux amis du défunt combien la Louisiane et la Nouvelle Orléans prenaient part à leur douleur. Je me fis également, en cette circonstance, l'interprète du Président de l'Athénée Louisianais et de mes collègues de cette société. M. Vignaud m'avait de son vivant dit tout le bien qu'il pensait de l'Athénée et du but que poursuit cette institution, dont il savait apprécier le rôle et influence éminemment Française en Louisi-

ane. Ce fut ainsi que l'Athénée Louisianais fut représenté aux funérailles d'un fils de la Louisiane dont nous nous plairons toujours à honorer la mémoire.

J'ajoute que Madame veuve Vignaud et ses parents furent très touchés et très heureux qu'un Louisianais put assister aux funérailles de leur cher défunt, dont ils connaissaient si bien les sentiments de dévotion et de loyauté vis à vis de sa ville natale.

Les obsèques d'Henry Vignaud, tout en ayant un caractère de grandeur solennelle, furent empreintes de cette simplicité auguste et de ce ton de sincérite véritable qui caractériserent si bien sa vie et ses œuvres. J'en conserverai toujours le souvenir recueilli et ému. Requescat in Pace.

Oraison Funèbre prononcée à la Société des Américanistes à Paris, 61 rue de Buffon, le 7 Novembre 1922, par André Lafargue, Délégué du Maire de la Nouvelle-Orleans, du Gouverneur de la Louisiane et de l'Athénée Louisianais aux obsèques d'Henry Vignaud.

Mes chers Collègues:

C'est une mère qui vous demande la permission de se courber avec vous un instant sur la tombe d'un de ses fils les plus illustres. C'est la Louisiane, ancienne terre de France, "toute embaumée du parfum de ses orangers et de ses magnolias," comme l'a si bien dit le poète, qui

vient rendre hommage aujourd'hui aux grandes qualités d'esprit et de cœur d'un enfant dont elle se plaît à inscrire le nom en caractères ineffaçables sur les pages de sa belle histoire. Car nous n'oublions pas que celui dont nous avons accompagné tout récemment la dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure, tout en étant des vôtres, tout en ayant vécu la plus grande partie de sa vie de labeur intègre et d'exemple inspirateur en terre de France, était né sur les bords du vieux Mesachébé, "le Père des Fleuves," à la Nouvelle-Orléans, métropole et fille aînée de la douce et gracieuse Louisiane.

Henry Vignaud, votre distingué Président, n'oubliait jamais qu'il avait vu le jour dans la ville du Croissant, dans une contrée que caressent constamment les brises tempérées des tropiques et où Manon, nous dit la légende, "en mourant y a laissé un peu de sa grâce et de son charme impérissable."

A juste titre, celui qui présida aux destinées de votre Société pendant de si longues années et avec une si haute compétence, était fier de sa ville natale, et tous ses compatriotes qui eurent le plaisir de la connaître ici, dans votre grande et merveilleuse capitale, savaient combien son visage s'illuminait du plus bienveillant sourire à chaque fois qu'on lui presentait un Louisianais. Ils savaient également combien ils étaient mille fois les bienvenus dans son hospitalière demeure de Bagneux, dans cette paisible et charmante retraite que la nature avait encadré gracieusement et dont les portes étaient

toujours largement ouvertes à ceux qui venaient de la chaude et affectueuse Louisiane. Il s'associait de grand cœur à toutes les manifestations organisées en France en l'honneur de ses compatriotes d''Amérique, mais son bon et fin visage reflétait une joie plus intense, un sourire plus cordial, lorsqu'il s'agissait d'honorer ou d'acclamer un des concitoyens de sa chère Louisiane.

Il suffisait d'annoncer à l'entrée de son hospitalière demeure que l'on était de la Nouvelle-Orléans pour que le vieillard illustre et affable vint à vous les deux mains tendues et vous fasse sentir dès le debut que vous étiez tout à fait le bienvenu. Il était si véritablement Louisianais que sa demeure verdoyante et reposante semblait toute empreinte du souvenir de notre pays. Pour tout Louisianais le numéro 2 de la rue de la Mairie à Bagneux était un petit coin du sol natal transporté en terre de France, où assis à côté du propriétaire affable et charmant, on évoquait avec joie le souvenir de la Mère Patrie et de la grande ville que jadis fondèrent avec tant de vaillance et de courage les enfants des plus vieilles familles de France.

Henry Vignaud avait du reste vécu assez longtemps en Louisiane pour être pénétré de l'influence attachante et poétique de cette région des Etats-Unis. Il devait souvent s'y reporter par le souvenir et rien ne lui semblait plus agréable à chaque fois qu'il rencontrait des Louisianais que de leur parler avec émotion et

affection de sa ville natale et des incidents qui avaient marqué sa jeunesse ardente et énergique. En patriote Louisianais, il avait même failli payer de sa vie son grand attachement à sa terre natale et à la cause qu'elle défendait si héroïquement à l'époque où les Sudistes cherchaient à affermir leur indépendance et à faire triompher leurs doctrines. On sait qu'au mépris des plus grands dangers et avec cet esprit d'initiative individuelle et de haute conception du devoir qui le caractérisait si éminemment, il n'avait pas hésité à entreprendre une tâche à la fois des plus difficiles et des plus périlleuses. Son Etat lui en sera toujours reconnaissant et ses concitoyens n'oublieront pas les services efficaces qu'il a rendus en cette occasion.

Je crois que tous ceux qui m'entendent aujourd'hui se rappelleront qu'un des traits spéciaux de la vie et du caractère d'Henry Vignaud était son affection inaltérable, son culte tout spécial, pour tout ce qui se rattachait à son sol natal. Il était foncièrement Louisianais et ne se lassait de le dire, non seulement à ses concitoyens, mais également à tous ceux qu'il recontrait, quelle qu'en soit la nationalité, à tous ceux, en un mot, qui faisaient si volontiers l'intéressant pélerinage de sa demeure pour aller le saluer et pour goûter de façon intime tout le charme exquis de sa personne et de son mérite.

Je ne me suis pas donné pour mission de retracer ici la vie et l'œuvre du plus grand des Américanistes. Je ne suis pas venu parmi vous

pour prononcer l'éloge funèbre de votre défunt Président, dont vous avez tous su apprécier, avec les forces vives de l'intelligence et de la culture qui vous caractérisent, toute la grandeur et la bonté d'âme et toute la profonde érudition. D'autres infiniment plus compétents que mo iet plus autorisés à le faire ont déjà dit et écrit tout ce qui pouvait mettre en relief et enchasser dans le couvenir la belle et inoubliable figure d'Henry Vignaud. Je n'ai voulu, en ces quelques mots, que faire ressortir un des traits les plus saillants de la vie de mon regretté et illustre concitoyen: son amour tout spécial pour le pays qui l'a vu naître. C'est dans cet esprit, c'est parce que la Louisiane le pleure avec vous, que Son Excellence, le Gouverneur de mon Etat et le Maire de la Nouvelle-Orléans, que j'ai eu l'honneur de représenter aux funérailles de votre défunt Président, m'ont prié de venir vous porter ici, dans cette enceinte où sa figure vous était si familière et si chère et où il présidait à vos réunions avec tant de bonté et d'érudition, leurs condoléances et l'expression de leur plus vive sympathie.

Si vous avez déploré sa perte, croyez bien que votre deuil est partagé de l'autre côté des mers par les parents les plus rapproches de votre regrette Président, par ses nombreux amis et même par tous ceux, qui sans avoir eu le plaisir de le rencontrer, savaient qu' Henry Vignaud était un Louisianais, dont on pouvait dire, comme je me plais à le faire aujourd'hui: "Celui-là est un fils que la Louisiane réclamera tou-

jours et dont elle se fera un pieux devoir de fleurir la mémoire. Celui-là est un fils que la Louisiane désignera toujours comme exemple à tous ses enfants, car il incarnait éminemment les plus belles qualités de cœur et d'esprit, que nous aimons à honorer chez tous les hommes, mais tout particulièrement chez les nôtres."

Henry Vignaud nous a légué intact un beau patrimoine: le souvenir éclatant d'une vie de labeur, d'honnêteté et de haut patriotisme. Paix à ses cendres.

ANDRÉ LAFARGUE.

Une Rêverie

Conte semi-rustique—Couronné par les yeux Floraux du Languedoc.

En Louisiane, sur les bords si pittoresques du Tèche, limpide dans son lit de verdure, par un après-midi délicieux, ensoleillé et tout rayonnant de gerbes lumineuses, dorant toute la feuillée, en se glissant sous les taillis ombreux, luminant jusqu'au courant oscillatoire du bayou légendaire; une jeune fille ballotée dans un joli batelet à avirons, apparaissait comme une tendre Napée au milieu de cette onde transparente, émaillée de lys nénuphars. La jeune Dryade était charmante: ses yeux d'un brun fauve, frangés de longs cils qui voilaient son regard, lui prêtaient à la fois un air somnolent, presque endormi . . . sous l'effet soporifique d'une atmosphère embaumée, passant à travers le feuil-

lage luisant du géant des forêts et faisant onduler comme une vague d'émeraudes scintillantes, les ramilles des fougères éparses le long du cours d'eau. Ce balancement calme des rameaux florifères convenait à la rêveuse et la conviait au doux pays des songes qui la berçaient mélodieusement en l'enchantant!

Mélancoliquement penchée, elle entrevoyait dans la Vision de ses souvenirs, tel visage bien connu, ou tel autre vu au hasard. Toutefois, aucun de ces mâles visages n'avait le pouvoir de la charmer assez pleinement pour qu'elle en preférât l'un à l'autre!

Sa pensée vaguait mollement, puis s'envolait au loin, avec l'oiseau qui déployait ses ailes! Claire était indécise. Elle s'agitait enfin, et dans une pose de physionomie où se voyait une lueur de dépit passager, luit une expression de gaîté soudaine sous un rire éclatant! A cette heure de délassement moral, alors que Claire se ressaisit, elle releva résolument la tête, et dans ce mouvement subit, sa belle chevelure, se déroulant comme un flot soyeux, enveloppa ses épaules d'un manteau d'or, que le pinceau de Titien n'eût pas renié.

La brise molle du Sud, en se jouant dans les longs cheveux de la jeune fille, en fit une sorte de voile entourant la barque légère où se réfugiait la rêveuse . . . . Parfois, elle y brodait et ses doigts blancs et fuselés se mêlaient distraitement aux fils de soie de toutes les couleurs qu'elle employait aux dessins divers d'un

ouvrage de "Pénélope"; auquel elle apportait plus d'apparence que d'attention réelle, malgré toute sa bonne volonté de s'occuper utilement. On eût dit que Claire était arrivée à l'heure critique de son bonheur, c'est à dire qu'elle avait souci de l'état d'indifférence de son cœur, en amour . . . dont elle s'éloignait sensiblement.

L'occasion était propice à débat intime; elle était émue . . . mais souriait imperceptiblement, pour ainsi dire, de ce sourire surpris, hésitant . . . lent et pensif tout à la fois, tandis que ses lèvres, à demi-moqueuses, s'adoucissaient sous la tristesse d'un regard révélateur.

Ses souvenirs se reportaient à d'heureux instants où, pour la première fois lui apparut celui qu'elle eût aimé, peut-être! Mais qu'importe! Ce n'était pas son idéal.

Claire possédait des qualités sérieuses de caractère de cœur, très capable d'attirer l'attention et l'admiration et de fixer l'attachement. De sa personne, elle était plus que gentille; sa taille svelte et gracieuse eût convenu à une jolie fée, blanche et rose, elle avait la fraîcheur d'une aurore, et vraiment elle était jolie à voir!

D'une nature aimante et profonde, Claire avait été dès le début de son adolescence, prodigue d'enthousiasme et d'affection, ignorant que tous les cœurs ne battent pas à l'unisson. Il s'ensuivit qu'elle fut désormais moins démonstrative, quoique enjouée, aimant les plaisirs, auxquels elle apportait un entrain communica-

tif. Mais, au fond de l'âme, elle restait sérieuse.

Tandis qu'elle se laissait bercer sur l'eau, tout entière à ses pensées, les choses extérieuses lui échappaient momentanément, de sorte qu'elle n'eut pas conscience que dans un mouvement d'épaules, qui lui était habituel, en croisant ses mains sur ses genoux, elle avait laissé tomber à l'eau sa coquette ombrelle de soie Vert Nil, qui l'abritait de la vive clarté du soleil, réfléchie sur le miroir du Tèche. "Ah!" dit-elle, en regardant flotter son ombrelle: "C'est justement la nacelle qu'il me fallait pour renvoyer au loin mes regrets superflus," acheva-t-elle. Chose étrange! Elle éprouvait quelque soulagement dans l'impression produite par ce détachement matérial; tant il est vrai qu'il faille au cœur humain, comme au corps, un choc quelconque pour s'accoutumer à la réalité.

Son front redevenu calme, Claire s'abandonna à mille pensées sereines, écloses comme autant de fleurs printanières, sous un souffle bienfaisant. Ell ese ressouvenait de son premier émoi sentimental, lorsqu'elle avait seize ans et que l'illusion en faisait toute l'idylle spontanée.

Aimerait-elle jamais! . . . .

Ainsi plongée dans ses propres réflexions, elle n'entendit point résonner l'écho des rames, frappant d'un bruit sourd l'eau murmurante, ni le léger glissement d'un esquif que guidait un étranger distingué; mais ce n'est que lorsque le rameur jetta l'amarre à terre, que Claire

s'aperçut de la présence du voyageur incognito. Surprise, et, un peu intimidée de l'incident impromptu, elle laissa la parole à l'inconnu, et ce n'est que quand il lui présenta son ombrelle quelque peu endommagée sous le plongeon dans le Tèche, que Claire remercia le Monsieur, du sauvetage de son ombrelle de luxe.

"Mademoiselle", s'empressa de dire l'étranger: "C'est, qu'en trouvant flottant cet objet perdu, j'ai craint qu'il n'y eût un sauvetage plus sérieux à effectuer, et, je remercie le ciel, d'en être quitté pour une peur anticipée."

Les deux personnages du petit drame, se sentaient attirés l'un vers l'autre, non seulement par la mise en scène exceptionnelle du lieu enchanteur et ses décors rustiques, mais plus encore par une sympathie mutuelle et charmante! Sous le charme de tant d'éléments poétiques, le jeune artiste, (il était peintre) ne pouvait se résoudre à prendre congé de la jeune fille dont le type ravissant ferait honneur à sa palette d'artiste; mais comment demander une telle faveur à une étrangère?

Le dilemme était embarrassant . . . . pénible même— Lorsque, soudainement éclata un de ces orages subits, tels qu'il en survient aux saisons équinoxiales, en Louisiane. Le temps s'était mis de la partie pour faire triompher les vœux de l'artiste, qui dut à Borée le plaisir d'être l'hôte des parents de Claire.

Dans l'occurence, la jeune fille se vit obligée d'offrir l'hospitalité au jeune homme. Les pré-

sentations d'usage eurent lieu, et chacun dans la famille s'évertua à rendre le court séjour de l'étranger, à la "Chênaie", des plus agréables.

Dans l'attente de la réunion du Soir, chacun s'apprêta de son mieux et à son goût. Claire reparut, exquisement mise, mais sans recherche affectée. Sa rentrée au salon ne fut pas inaperçue du jeune étranger dont les regards admirateurs n'échappèrent pas à la jeune fille, devenue toute rose sous l'émoi du plaisir de se savoir admirée. En effet, elle était charmante!

L'opulence de ses beaux cheveux l'auréolait d'un nimbe admirable. La toilette d'une nuance mauve violette de Parme, faisait ressortir la blancheur de son teint délicat, en prêtant un nouvel éclat à sa chevelure fauve.

Monsieur Maxime Deschamps, (l'hôte improvisé) ne pouvait se lasser d'admirer Claire, dont les charmes si purs l'enchantaient.

La soirée fut intime, intéressante, inoubliable enfin. Tous se firent des souhaits de bonne nuit et d'heureux rêves. Le lendemain matin, le soleil était radieux!

La nature entière était resplendissante de beauté printanière. A l'heure fixée pour son départ, Monsieur Deschamps fut prodigue de reconnaissance et de remerciements réitérés pour l'aimable famille qui l'avait si hospitalièrement reçc et qu'il quittait à regret . . . tout en conservant l'espoir de pouvoir dans quelque temps revenir explorer en artiste, les jolis pay-

sages du Tèche. Ses hôtes, allant au devant de ses désirs, l'invitèrent à revoir ceux de la "Chênaie". Aimable invitation qu'il accepta joyeusement et qu'il réalisa en temps et lieu.

De part et d'autre, les adieux furent pleins de regrets où battaient pourtant les ailes vertes de l'Espérance!

La visite du jeune artiste avait laissé à "la Chênaie" un soupçon de rêve. Claire devint pensive . . . . elle s'attachait à la solitude. Souvent, on la voyait toute rêveuse, recherchant sur les bords du Tèche, sa retraite de prédilection, où elle se laissait aller pleinement au souvenir de Maxime, dont la nature chevaleresque l'avait conquise, à son insu et comme de force.

Un après-midi, à l'heure accoutumée, alors que les rayons diaprés du couchant jetaient une teinte d'opale vive aux alentours lumineux, et sur le gazon fleuri où la jeune fille, recueillie et rêveuse, reposait comme en une niche de verdure, contre un chêne immense, aux rameaux chevelus formant un dais rustique au-dessus de Claire qui y était venu epour songer à l'inconnu; elle avait les yeux humides, les cils tremblants et le cœur plein d'émoi étrange . . . . elle semblait être seule au monde, écoutant le bruissement de tout la nature.

C'est à cet instant opportun, que le jeune pèlerin d'amour, impatient de toucher au port du bonheur, y approchait insensiblement et, pas à pas, jusqu'au chêne gigantesque sous lequel rêvait une nymphe, apparemment.

En y reconnaissant Claire, Maxime, avec toute l'ardeur de sa nature d'artiste, et le cœur d'un poète qui aime .... saisit, d'un seul regard, comme il l'eût fait sur sa palette, la beauté indicible de cette vue enchanteresse: La jeune fille était faite pour le paysage, et le paysage, fait pour la jeune fille.

La nature et l'amour y chantaient à l'unisson; les voix de Maxime et de Claire s'y mêlaient en chœur, pour consacrer un même amour. Dans tout le naturel abandon d'une pose touchante, Maxime revoyait Claire dont les regards étonnés mais parlants lui révèlèrent le secret qu'il cherchait à deviner. L'artiste peignit le portrait de Claire, comme elle lui apparut, telle une autre Prêtesse des Gaulois; son costume blanc, d'un tissu souple et seyant, la drapait en druidesse antique. En la contemplant, Maxime se représentait toute la mise en scène de la légende dramatique du "Gui"; ces cérémonies étranges et fabuleuses qui furent propres au culte du "Gui", alors que les druides se réunissaient une fois par an, dans de sombres forêts, pour cueillir ensemble, avec une serpe d'or, ce parasite sacré du chêne qu'honoraient les Gaulois ou Celtes.

L'actualité de cette légende semblait survivre dans toute sa réalité féerique et descriptive.

Le sacrifice même semblait y être aperçu—

La jeune prêtresse offrait en holocauste son cœur au pèlerin d'amour, venu de loin pour s'agenouiller au sanctuaire de l'hyménée.

MADAME ROCHE LAUVE SHELDON.

ATHENEE LOUISIANAIS.

(Groupe de l'Alliance Française.)

Concours de 1924.

PROGRAMME

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

PASCAL

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er octobre 1924 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de $25.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne de race blanche résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits en langue française aussi lisiblement que possible, ou dactylographiés sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artisque.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé à cette fête et les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés à l'Athénée Louisianais, 303 Perdido Bldg., 822 rue Perdido, Nouvelle-Orléans.

Le secrétaire perpétuel,

LIONEL C. DUREL.